

«Très bien, Pascal, continue comme ça !»

ou la lecture de l'explication dans le commentaire

PAR PASCAL LEBŒUF *

Peu importe la matière qu'il enseigne, l'enseignant est indubitablement confronté à l'obligation d'évaluer, que ce soit dans un cadre formatif ou sommatif. Plus particulièrement dans le cas de l'évaluation formative, l'enseignant doit s'assurer de l'application pédagogique ultérieure du jugement qu'il porte. Si ceci n'est pas réalisé, quelle serait donc l'utilité d'un tel type d'évaluation ? De ce fait, quelle est la pertinence d'une simple note ou d'un « Très bien ! » lors d'une pratique ayant habituellement comme objectif de parfaire ou de vérifier les connaissances ou habiletés des élèves ? Y a-t-il moyen d'augmenter l'efficacité pédagogique des productions écrites réalisées par ces derniers ?

Le commentaire, souvent utilisé à profusion par bon nombre d'enseignants, pourrait constituer une piste de solution. Cependant, les commentaires sont-ils tous d'une pertinence égale et permettent-ils d'assurer un suivi pédagogique adéquat et prometteur ? C'est dans cette perspective que j'ai tenté, en prenant appui sur les nombreux travaux que j'ai réalisés dans le cadre du baccalauréat d'enseignement du français et de l'histoire au secondaire, d'effectuer une classification des différents types de commentaires. Celle-ci me permettra ensuite de dégager les différentes attentes que j'ai face au commentaire en général et de m'interroger sur sa pertinence. Pour conclure, j'aborderai le commentaire sous l'angle du futur enseignant que je suis, et ce, en regard de mes expériences précédentes de stage. De plus, je proposerai quelques pistes sur la mise en application de commentaires pédagogiquement utiles dans une classe.

Définition du corpus utilisé pour la classification

Il importe tout d'abord de mentionner quelques informations sur le corpus utilisé pour la recension des commentaires. Par souci d'une plus grande représentativité, je ne me suis pas limité uniquement à mes propres travaux. En effet, j'ai également utilisé les textes de quelques-uns de mes collègues de classe qui étaient intéressés par une telle recherche. Le corpus utilisé, soit 65 travaux différents (résumés, analyses critiques, réflexions thématiques, etc.) et 10 examens à réponses dites ouvertes, est, de la sorte, plus précis et plus riche dans les types de commentaires. Par ailleurs, il est surprenant de constater que 30% des

copies retenues dans le corpus ne contenaient pas la moindre trace de commentaire de quelque type que ce soit ! À la lumière de cet échantillon, j'ai alors été davantage en mesure de classer les divers types de commentaires. L'ensemble de ces travaux et examens ont été réalisés lors des trois premières années du baccalauréat et illustrent donc les commentaires écrits de plusieurs professeurs et chargés de cours. Avant de consulter cette classification préliminaire, il faut définir quelques concepts nécessaires à une bonne compréhension.

Notation, annotation ou commentaire ?

Je ferai d'abord une distinction sémantique entre certains concepts, soit la notation (commentaires appréciatifs), l'annotation (commentaires amélioratifs) et le commentaire proprement dit. Selon le Dictionnaire actuel de l'éducation de Renald Legendre (1993), la notation est l'action de noter, de rendre un verdict sur la tâche accomplie. D'après Caroline Masseron (1981), la notation renvoie également à des critères liés à l'évaluation en tant que jugement posé sur certains éléments de la copie de l'élève. Elle amène donc une appréciation du type « Très bien ! » ou « Excellent ! ». L'annotation, quant à elle, relève plutôt de la remarque, de la suggestion qu'un enseignant peut apporter par écrit sur le travail de l'élève en vue de son amélioration. Comme l'indique Masseron, ce sont les annotations qui amènent l'élève à une véritable « correction-réécriture ». Lorsqu'ils corrigent la copie d'un élève, les enseignants ont la double responsabilité de noter et d'annoter, selon le but visé. De ce fait, si le scripteur du commentaire désire que l'élève s'améliore significativement, il devra alors annoter. Le commentaire, quant à lui, est un terme générique accueillant autant l'annotation que la notation. Il s'agit en fait de toute marque textuelle de type amélioratif ou appréciatif. Dans le présent article, j'ai porté mon attention sur ce terme générique afin d'établir une classification plus complète.

Classification des commentaires recueillis

Les travaux recueillis pour le corpus ont été effectués, pour la grande majorité, dans un contexte d'évaluation sommative. En effet, à l'université, très peu de travaux sont réalisés dans une optique uniquement formative.